

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JANVIER 2012

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2012

Date de transmission en Sous-Préfecture : 17 janvier 2012

N° 12-01-01B

OBJET :
**Engagement, liquidation
et mandatement de
dépenses d'investissement
avant le vote du budget
2012.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 janvier 2012

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Johanne FOURNIER GERIN

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE –
Gérard ESCALES - Muriel ORIOL – Gérard RIBOT –
Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Julien
GOUTAGNY - Georgette DECULTIEUX – Claudette
FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON –
Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline
ROLLAND – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE
– Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY –
Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN –
Geneviève NIGAY - Thérèse BELGHITI – Alain
RENAUDIER – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Ennemonde MURGUE à Gérard ESCALES – Frédéric
PAILLAS à Thérèse BELGHITI – Sophie DURY à
Mireille PAULET – Christian BECUWE à Geneviève
NIGAY.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	18/01/2012
Accusé réception le	18/01/2012
Numéro de l'acte	12-01-01B



OBJET DE LA DELIBERATION :

**ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DE DEPENSES
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2012**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1,

Vu les délibérations budgétaires en date des 14 avril et 06 décembre 2011 adoptant les documents budgétaires relatifs à l'exercice écoulé,

Considérant la nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice,

Considérant que les dites dépenses d'investissement ne pourront dépasser le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2011,

Monsieur le Maire propose d'ouvrir les programmes d'investissement suivants :

- Opération 0112 – Acquisition Ancien Hôpital à hauteur de 795 000,00 €. Cette inscription permettra de procéder suite à l'arrêt de la cour d'appel de Lyon en date du 13 décembre dernier à l'acquisition du tènement immobilier de l'Ancien Hôpital Local situé Boulevard Cousin ainsi qu'aux frais. Compte 2138 fonction 020.

Concernant l'opération suivante, l'ouverture des crédits est justifiée afin que les services puissent procéder à des travaux avant le vote du budget prévu le 29 mars prochain.

- Opération 0212 – Voirie 2012 à hauteur de 98 000,00 € - Compte 2318 fonction 822.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **AFFECTE** les crédits suivants :
 - 795 000,00 € à l'opération 0112 – Acquisition Ancien Hôpital – Boulevard Cousin - Compte 2138 fonction 020
 - 98 000,00 € à l'opération 0212 - Voirie 2012 - Compte 2318 fonction 822.
- **DIT** que ces ouvertures de crédit seront reprises au budget primitif 2012 lors de son adoption,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 17 janvier 2012.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	18/01/2012
Accusé réception le	18/01/2012
Numéro de l'acte	12-01-01B